

Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, spécialité Psychologie de la prévention (à finalité professionnelle)

RNCP21255 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104, K1201, J1101, K1205, K1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

<http://www.univ-savoie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Ce professionnel est un psychologue chargé de développer des actions de prévention et de promotion de la santé et du bien-être. Il interagit avec des professionnels venant d'horizons très variés en intégrant des approches complémentaires : méthodologie de conception d'action, gestion, épidémiologie, médecine, économie et sociologie de la santé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Principales compétences acquises :

- Analyser un problème de santé publique sous l'angle comportemental
- Mobiliser les concepts pertinents pour l'analyse des comportements de santé
- Identifier les causes comportementales d'un problème de santé publique
- Effectuer une veille statistique sur les priorités de santé publique
- Solliciter les réseaux relationnels et institutionnels adaptés à la problématique
- Rechercher les sources de financement (appels d'offres)
- Analyser les données épidémiologiques
- Recueillir et traiter des données psychologiques et comportementales
- Concevoir une campagne de prévention
- Concevoir un programme de promotion de la santé mentale
- Animer un programme de promotion de la santé mentale, et de développement du bien-être
- Gérer un projet de prévention
- Evaluer et proposer le développement de programmes de prévention existants
- Répondre à un appel d'offre

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

P – Administration publique, professions juridiques, armée et police

V - Santé, action sociale, culturelle et sportive

H - Ingénieurs et cadres de l'industrie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Psychologue
- Ingénieur prévention
- Chargé de projets de promotion de la santé
- Chargé d'études en promotion de la santé
- Formateur en prévention

Ce professionnel peut exercer dans des structures médicales ou sociales associatives et publiques, des associations en éducation pour la santé, des administrations (CPAM, Conseil Général, Conseil Régional, DRASS, DASS), des collectivités locales, mutuelles, bureaux consultants, cabinets privés en conception de campagnes de prévention...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 907 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en services aux personnes (89 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V2X90 — Médecins · tension 5/5 (Très élevée) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 217
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	V2X90 — Médecins V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X84 — Aides médico-psychologiques V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin).

Enseignants chercheurs et professionnels.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.llsh.univ-savoie.fr>

<http://www.univ-savoie.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21255/>